



Relais petite enfance de POLIGNY - Lettre d'informations N°45 – Septembre 2022

**Nouvelle augmentation du SMIC et du minimum garanti au 1<sup>er</sup> août 2022 :**

Le SMIC Horaire brut passe de 10,85 € à 11,07 € (augmentation de 2,01%).

Le minimum garanti est passé de 3,86 € à 3,94 €.

**Le salaire horaire minimum pour les assistantes maternelles est donc revalorisé.**

**Tarif horaire minimal = 3,12 € brut = 2,43 € net.**

Le montant de **l'indemnité d'entretien**, ne peut être inférieur à 90% du minimum garanti. Elle passe de 3,48 € à **3,55 € par enfant pour une journée de 9h.**

Ce montant est proratisable en fonction du nombre d'heures d'accueil par jour.

Il ne peut être inférieur à 2,65€ par jour (source Pajemploi).

**Info Pôle emploi :**

Lorsque l'accueil d'un ou de plusieurs enfant(s) se termine, la fin de contrat entraînant une baisse de revenus, cela peut ouvrir des droits à des indemnités Pôle emploi (sauf en cas de démission).

. Il est conseillé à l'assistant(e) maternel(le) dans cette situation de s'inscrire à Pôle emploi dès le lendemain de la fin de contrat, même si son employeur ne lui a pas encore remis l'attestation employeur.

. Les éléments pour constituer votre dossier ne doivent pas être envoyés dans un message électronique, mais doivent être mis dans votre espace personnel.

. Il arrive que Pôle emploi cherche à vous contacter par téléphone, pour avoir des précisions concernant votre dossier. Les conseillers peinent souvent à joindre les personnes. Ils vous conseillent donc d'enregistrer le numéro suivant dans vos contacts téléphoniques, afin de savoir quand c'est Pôle emploi qui cherche à vous joindre : **09 72 72 39 49**

. Lorsque vous êtes inscrit(e), vous avez un conseiller attribué, que vous pouvez appeler au sujet de votre dossier.

. Si vous n'êtes pas inscrit(e), vous pouvez appeler le N° **3949**.

**ANIMATION**

Camille, de l'association Alter'natives à Grozon, viendra nous rendre visite avec ses petits animaux, le **mardi 11 octobre**, de 10 h à 11 h. « découverte, contact, nourrissage de petits animaux ».

**Sur inscription** au Relais (pour 8 enfants)



Assistantes maternelles, parents,

Le Relais vous invite à accompagner les enfants à un spectacle accessible dès la petite enfance :

## « UMI » par la Cie LILAHO

**VENDREDI 25 NOVEMBRE à 9H15** (durée : environ 30 minutes)

Au Moulin, 39800 BRAINANS

*Concert sensoriel : voyage immobile pour les oreilles et les yeux*

**Umi** veut dire mer en japonais et se prononce «oumi».

Cette histoire musicale tourne autour d'un bateau, une jonque.

De loin, de près, de dessus ou par-dessous, nous voilà partis dans une exploration sensorielle pour un concert aquatique en plusieurs tableaux.

Entre musique acoustique et interaction numérique, la Cie Lilaho invite le jeune spectateur à un éveil des sens.

Un voyage immobile, une plongée sonore et visuelle, en immersion et interaction, un regard poétique sur l'océan.

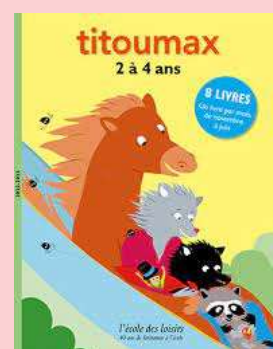


Entrée gratuite. Inscriptions auprès du Relais petite enfance de Poligny.



### Les abonnements-livres de l'école des loisirs

8 livres : 1 livre par mois de  
novembre à juin



Le Relais vous propose de regrouper les abonnements, ce qui amènerait le coût à **36 € pour les 8 livres**, au lieu de 50 € pour un abonnement individuel.

Vous pouvez voir le descriptif des livres sur <https://www.ecoledesmax.com/brochures.php>, ainsi que le bulletin d'abonnement à remplir et à apporter au Relais avec le règlement par chèque ; ou passer au Relais où des fascicules avec détail des livres et bulletin d'abonnement sont disponibles.

**Formation continue** : le point sur les modules encore organisés en 2022, auxquels vous pouvez encore vous inscrire si vous n'avez pas encore utilisé votre droit aux 58h du plan de formation.

△ Il reste deux places pour la formation « **Les peurs et les angoisses chez l'enfant de 0 à 3 ans** » : vendredi 14/10 et samedi 29/10, à St Laurent en Grandvaux (covoiturage possible)

- **Accompagnement à la séparation** : s12/11- s19/11-s3/12 à Saint Laurent en Grandvaux

- **Adapter sa communication avec l'enfant, Les émotions** : v9/12- s17/12 à Poligny (à préciser ultérieurement)

Pour les 3 modules ci-dessus, vous pouvez vous inscrire directement auprès de la formatrice, Blandine Languille, au 06 44 67 07 17

- Le Relais de Salins les bains souhaite organiser la formation « **Prendre soin de soi pour prévenir l'épuisement professionnel** », sur 2 samedis en fin d'année.

Objectifs de ce module : Préserver son bien-être et sa santé au travail par une attention à soi et par la mise en place d'actions de prévention de l'épuisement professionnel.

Points clés : Repérer les risques liés à son activité professionnelle par une approche réflexive.

Concilier ses contraintes professionnelles et son équilibre physiologique.

Limiter l'impact de ses réactions émotionnelles sur son activité professionnelle en les anticipant et les régulant.

Amorcer et développer une réflexion individuelle sur sa pratique professionnelle.

S'inscrire dans un réseau d'écoute et de soutien en se rapprochant des personnes ressources.

Il y a déjà quelques inscrites...il reste des places.

Inscription au relais de Salins les Bains au 07 86 34 14 43

**ET, déjà prévu en 2023 :**

- État de santé de l'enfant : les bonnes pratiques : Sommeil du jeune enfant : V13/01-v3/02 2023 à Arlay (à préciser ultérieurement)

- La démarche d'observation auprès de l'enfant : V10/2- s25/3, à Poligny (à préciser ultérieurement)

- Parler avec un mot, un signe : 25/2-18/3-1/4

- Eveil musical et artistique : vendredi 3 novembre et vendredi 2 décembre, à Poligny.

D'autres formations peuvent vous être proposées. Les Relais du Jura unissent leurs efforts pour créer des groupes, et vous permettre d'aller en formation pas trop loin de chez vous.

N'hésitez pas à me faire part de vos souhaits.

Et si différents facteurs rendent trop compliqué votre départ en formation en présentiel, sachez qu'il est également possible de se former en ligne.

Cette formule ne vous permet pas les échanges avec d'autres professionnels, mais elle vous permet de perfectionner votre pratique professionnelle et d'acquérir de nouvelles connaissances sans vous déplacer.


Suite au verso.

## La formation continue en ligne

Plusieurs organismes de formation peuvent vous proposer ce type de formation  
(liste des organismes sur [www.iperia.eu](http://www.iperia.eu) )

Ci-dessous la communication de l'un deux :

**Infans** propose des formations qualifiantes ou certifiantes dédiées à la petite enfance ; du contenu ludique et interactif disponible en illimité pendant 45 jours minimum ; une inscription simple avec nos conseillers en formations ; une assistance dédiée pendant tout le parcours de formation.

Nos formations sont prises en charge jusqu'à 100% avec un **Financement par IPERIA** ou avec votre **Compte Personnel de Formation** 

Vous pouvez retrouver l'intégralité de nos formations et les tester sur notre site : [www.infans.fr](http://www.infans.fr),  
rubrique "Me Former" puis "Testez gratuitement"

Pour toute inscription, vous pouvez contacter un conseiller en formation au **0800.730.132**. (numéro vert non surtaxé)

## **INFO PMI : Nouveau formulaire Cerfa pour les demandes d'agrément et de renouvellement.**

Le formulaire CERFA pour l'agrément et le renouvellement d'agrément en qualité d'assistant maternel a fait l'objet d'une modification en profondeur par arrêté du 13 juillet 2022 (parution au Journal officiel le 30 juillet).

[Légifrance - Publications officielles - Journal officiel - JORF n° 0175 du 30/07/2022 \(legifrance.gouv.fr\)](http://legifrance.gouv.fr)

Ce formulaire CERFA à vocation à être rempli en ligne, et/ou téléchargé et envoyé par mail. Un dépôt ou un envoi postal du document imprimé par l'assistante maternelle sera toujours possible auprès des services de PMI.

Il est disponible sur le site [service-public](http://service-public.fr) à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022.

Pour accéder au téléchargement, il conviendra de saisir le numéro du formulaire dans la barre de recherche à savoir : **13394\*05**

Il est normalement prévu que soit joint en annexe un modèle de certificat médical, pièce obligatoire du dossier.

L'arrêté formalise également la vérification par nos services (avant instruction du dossier) de la non-inscription au Fichier Automatisé des Auteurs d'Infractions Sexuelles ou violentes (FIJAIS) des membres du foyer dont l'âge est égal ou supérieur à 13 ans (assistante maternelle comprise).

Fermetures prévues du Relais : - jeudi 15 septembre l'après-midi

- les lundi 26 septembre, 3 octobre et 17 octobre

- mardi 4 octobre l'après-midi

**Contact** : Françoise BROCARD  
**Relais petite enfance**  
10 rue Saint Roch, Les gentianes  
39800 POLIGNY  
[rpe.poligny@cc-aps.fr](mailto:rpe.poligny@cc-aps.fr)  
Tél : 03.84.73.70.81

